LES ENSEIGNANTS ET LA LANGUE AU QUÉBEC

Maria PAVEL
Université « Al. I. Cuza », Iaşi

Résumé: *En tenant compte du fait que la dimension identitaire du français québécois est une constante des politiques linguistiques des dernières décennies du XX^e^ siècle, nous nous sommes proposée d'observer les représentations de la qualité de la langue chez une catégorie de locuteurs ayant des disponibilités particulières de contrôle et d'engagement dans ce domaine. Nous avons effectué une enquête auprès des enseignants de l'École polyvalente de Brossard (Montréal – Rive Sud) en leur proposant un questionnaire qui permette d'obtenir des témoignages indirects sur leur propre usage par le biais de leurs jugements sur la qualité de la langue des journaux montréalais.*

Les conclusions convergent vers l'évidence du fait que le français québécois est un incontestable porteur d'identité, chargé de représenter à la fois un repère et un centre de rayonnement pour toute la francophonie canadienne et que, pour le faire, une grande responsabilité revient aux enseignants.

Mots-clés: ***identité, qualité de la langue, usage réel.***

La responsabilité qui incombe aux enseignants en tant que garants de la qualité de la langue les recommande pour servir de source d'information privilégiée autant pour la production langagière que pour l'évaluation de celle-ci. Le désaccord que l'on observe parfois entre ces deux aspects a fait souvent réagir l'opinion publique au sujet de la formation déficitaire des maîtres, due au relâchement des exigences dans les universités. Le journal montréalais *La Presse* a été plus d'une fois l'intermédiaire efficace entre les parents d'élèves, mécontents du mauvais usage des maîtres d'école, et les institutions chargées de veiller à la qualité de la langue française au Québec. Les circonstances atténuantes dont on fait régulièrement le bilan devraient être invoquées avec modération si l'on ne veut pas encourir le risque de voir s'installer dans l'enseignement une regrettable médiocrité. Comme slogan favori du combat pour la qualité de l'éducation, l'invitation de dire : *Non à la médiocrité !* montre du doigt le plus important ennemi à abattre : *le nivellement par le bas.* Les journalistes se sont fait un devoir de tirer le coup de semonce. Sous le titre *Pour la qualité*, Nathalie Collard lance son avertissement :

> « La médiocrité s'infiltre partout. Dans les universités qui tardent à imposer des examens de français plus sévères. Chez les professeurs qui laissent passer trop de fautes d'orthographe. Dans les manuels scolaires qui proposent des textes trop lénifiants de peur de forcer les jeunes à lire des textes trop exigeants […]. La médiocrité est la peur d'exiger, de part et d'autre » (*La Presse*, 5 sept. 2007, p. A 20).

En linguistique fonctionnelle, l'enquête s'impose comme moyen favori d'observation. En ce qui concerne la relation entre l'enseignant et sa langue, l'expérience a été plutôt décevante. Détenteurs d'une position prescriptive au nom d'un *bon usage* qu'ils connaissent, les enseignants mettent un frein à leur spontanéité d'usagers, annulant ainsi le principe même sur lequel repose la réussite d'une enquête. Par précaution, nous avons préféré orienter la nôtre sur l'évaluation de la langue des journaux, tout en espérant obtenir indirectement des témoignages sur certains traits idéolectaux.

Notre questionnaire sur la *qualité du français* dans l'imaginaire linguistique des Québécois a été proposé à un groupe de seize témoins qui enseignent à l'École

BDD-A5779 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:01:05 UTC)

polyvalente de Brossard. Ressenti comme *québécisme* par les francophones européens, le terme *polyvalente* demande à être expliqué. Dans son *Dictionnaire québécois-français,* Lionel Meney le fait en se servant de l'équivalent institutionnel de France : «école secondaire correspondant approximativement au collège et au lycée français réunis » (1999 : 1338). Le *Petit Robert* se rapporte au curricula, tout en mentionnant qu'il s'agit d'un régionalisme québécois : « école dispensant une formation générale commune et offrant un éventail de cours assez complet pour permettre aux élèves de se composer un programme individuel d'après leurs options ».

Les fiches des témoins contiennent des informations qui pourraient être utiles pour la compréhension de certaines attitudes. Trois d'entre eux sont nés en dehors du Canada - en France, en Roumanie et au Haïti. Pour quinze témoins sur seize, le français est langue maternelle. Seule l'informatrice 10, née en Roumanie, l'a appris comme langue seconde. Le français est pour tous langue d'usage public et privé. Ce sont des lecteurs fidèles du journal *La Presse*. Deux témoins seulement y ajoutent la lecture du *Courrier Sud* et du *Devoir.*

Les types d'informations recherchées coïncident en grande partie : arts, cinéma, actualités (onze témoins), informations économiques (2), sportives (3, 11), lettres d'opinions, éditoriaux (6), domaines que l'on peut aisément rapporter à des normes à différents degrés de standardisation, plus ou moins sujettes à la variation. L'intérêt pour les débats sur la langue française est général, mais il n'est majoritaire que pour trois des cinq aspects envisagés par l'enquête : *la qualité de la langue* (13 témoins), *le choix de la langue par les immigrés* (14 témoins), et *l'enseignement du français* (12 témoins). On voit décroître l'intérêt pour l'*aménagement linguistique* (6 témoins) et pour *l'explication des nouveaux mots* (4 témoins). En revanche, on constate une préoccupation grandissante pour les aspects dont dépend l'avenir de la langue française au Canada, dont le choix de la langue par les immigrés. Lors des manifestations organisées pour fêter les 30 ans de la *Loi 101*, le député péquiste Pierre Curzi leur a adressé un *Vibrant plaidoyer,* particulièrement sensibilisant : « La beauté de la langue c'est qu'elle peut être apprise […]. C'est ça quand on parle d'intégration : ceux qui viennent chez nous deviennent une partie de ce que nous sommes » (*Métro,* 27 août 2007). La *Loi 101* interdit aux immigrants et aux francophones l'accès à l'école publique anglaise, mais le permet à l'école privée, ce qui risque de fragiliser les positions du français au Québec. L'école privée représente donc « le talon d'Achille » de la *Loi 101,* encore plus vulnérable après l'abolition de la *Loi 104.*

Les enseignants aussi ont l'embarras du choix entre les deux normes appelées à assurer la qualité de leur langue et de la langue enseignée : l'une *exogène*, dite hexagonale ou internationale, représentée par le français standard de France, et l'autre, *endogène*, représentée par le français standard local, encore insuffisamment délimité. Les entrelacs de ce double modèle offrent des repères nécessaires à l'évaluation de la langue des journaux en tant qu'image de la *norme réelle* du français québécois. La plupart des enquêtés ont apprécié sa qualité. Deux témoins seulement ont exprimé leurs réserves à ce sujet par des réponses situées dans la voie du milieu : « pas toujours » (9), « plus ou moins » (15).

Inscrite dans la « guerre des langues » propre au contexte linguistique québécois, l'hostilité aux emprunts à l'anglais semble plutôt apaisée dans l'imaginaire linguistique de ces témoins, probablement davantage conscients de l'inévitable autorégulation des langues en contact. Ils ne se sont pas engagés dans la direction fortement idéologisée des combattants pour la pureté du français au Québec. La majorité des témoins (8) considère l'usage que les journaux font des anglicismes plutôt

BDD-A5779 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:01:05 UTC)

inoffensifs et « conforme au quotidien ». L'insinuation que les journaux qui en abuseraient influent sur les locuteurs est donc démentie. La majorité des réponses (13) nient une telle influence.

Le secteur des emprunts à l'anglais présente des divergences nettes entre les usages de France et du Québec. Les listes dressées par les linguistes montrent que la langue prêteuse est différemment sollicitée par les deux variétés en question. Des unités lexicales comme *pin's, puzzle, rocking-chair, stop, week-end, parking*, etc., fréquents en France mais absents au Québec (walter, 2001: 230) sont autant d'exemples qui favorisent des jugements trop hâtifs, entérinant l'accusation que, à la différence des Québécois, les Français sont incapables de défendre leur langue contre les assauts de la langue ennemie. Ayant la fréquence d'usage à l'appui, on pourrait faire confiance aux inventaires des anglicismes du français parlé des deux côtés de l'océan qui montrent les limites de la résistance québécoise. C'est qu'elle se manifeste moins dans l'usage où les emprunts subtils et les calques amplifient sensiblement le nombre des emprunts moins visibles à l'œil nu, que dans leur représentation de la langue où ils sont davantage blâmés. Il s'agit au fond de l'articulation des deux plans représentés par *les usages et les pratiques sociolinguistiques* et *les imaginaires sociolinguistiques* – attitudes, valeurs, idéologies, mythes, clichés, sentiments, évaluations, etc. (BOYER, 1996 : 16). La stigmatisation des anglicismes utilisés en France se traduit soit par le rejet catégorique – « je déteste ce genre d'anglicismes » (4) - , soit par l'aveu d'un certain *self-control* : « j'essaie de faire attention »(11), « je le fais de façon délibérée » (7). Les tentatives de légitimation sont faibles et ne concernent que certaines de ces unités lexicales, en particulier *stop* et *week-end*, alors que la masse d'anglicismes « conforme au quotidien » est, pour utiliser un anglicisme qui cache bien ses origines, *définitivement* (assurément, sens de *definitely*) légitimée.

L'attitude prescriptive des enseignants, celle qui fait parler de *jacobinisme linguistique*, transparaît le plus clairement possible dans la façon de sanctionner les échantillons du langage populaire avancés dans un article de *La Presse* du 30 août 2001, où ils figurent justement pour affirmer la régression de ce registre de langue dans la société québécoise :

> « […] le ***slang***, le langage vulgaire, le tutoiement et l'argot ne sont plus dans le ton. Exit donc les phrases du type : " ouiaah, on a pâssé une ostie de belle soirée, yé trippant en chrisse ! ". Il faut plutôt dire : " C'était une soirée formidable, ce gentleman est des plus agréables ". Fini : " Richard est un méchant twitte je peux lui voir la face y m'énarve ! ". Bienvenue : " Ce personnage n'est pas des plus brillants, mais journées seraient plus clémentes s'il pouvaient s'éclipser ". Bref, un brin de courtoisie et de politesse. »

On comprend facilement que les témoins doutent du bien-fondé de cette remarque et que, bien au contraire, ils se confrontent souvent à une réalité linguistique qui leur déplaît profondément. Présentées aux étudiants en traduction de l'Université Laval, les mêmes phrases ont été plutôt valorisées en tant que ressources diaphasiques porteuses d'identité. Chez nos témoins - enseignants, les deux tenants de la correction linguistique – code oral / code écrit – et les variables sociolinguistiques *âge* et *stratification sociale* ont été les seuls à jouer en faveur de la tolérance, mais sans omettre pour autant les propos mobilisateurs à l'adresse des responsables de l'éducation : « les jeunes surtout utilise ce type de langage. Il faut corriger et éduquer » (12) ; « Je n'aurais pas publié de telles phrases. C'est dévalorisant pour ceux qui font des efforts en français » (6) ; « Ces paroles reflètent une réalité sociale. Langage oral, non écrit. Si les journaux étaient écrits dans cette langue, je m'abstiendrais de les lire » (8) ; « Ces exemples sont excessifs : une langue employée dans certains milieux,

BDD-A5779 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:01:05 UTC)

certaines circonstances et surtout à l'oral » (15). La vitalité de la norme populaire a été abordée en perspective fonctionnelle et sociolinguistique par deux témoins seulement, dont la formation et l'activité extraprofessionnelle – poète, essayiste – supposent la familiarisation avec la variation. L'informatrice 10, ancienne enseignante dans l'enseignement supérieur en Roumanie, ne croit pas que l'oppression puriste soit nécessaire : « Les opinions des puristes n'influencent pas les gens qui parlent à la grande satisfaction de leur milieu. Aucun mot à bannir… » .

La transposition en français standard de France des phrases prétendues disparues de l'usage quotidien n'échappent pas, elles non plus, à l'examen critique des témoins. Deux informatrices ne sont pas dupes de l'apparente connivence du journaliste : « le français des formes prescrites est correct, mais pédant à l'oral » (15) ; « constatation un peu cynique et moqueuse du français parlé en France. On trouve en même temps ces deux niveaux de langue et parfois chez le même locuteur » (16).

Ces commentaires prouvent bien que « faire des efforts en français », être « puriste » à moyens limités par l'usage, « corriger et éduquer » sont autant de mots d'ordre pour les enseignants. Les deux normes qu'ils se partagent et qui n'arrêtent pas de mettre en difficulté les maîtres de français ne se prêtent plus à l'heure actuelle à la hiérarchisation traditionnelle. Les vertus fédératrices des langues européennes résident dans un certain *consensus* des usagers, dans la délimitation d'une zone de *convergences* dont l'enseignement doit se charger. Claude Hagège remarquait l'aboutissement à la fin du XX^{e} siècle de la tendance des *langues communes* à se fixer. Le Québec n'est pas étranger à la crédibilité du français comme langue fédératrice :

> « La fameuse Loi 101 ou Charte de la langue française est toujours en vigueur, malgré le désaveu permanent opposition à l'unilinguisme qu'elle institue […]. Son existence atteste que la préservation des langues par des mesures légales est tout aussi naturelle que leur promotion par des mesures du même type, comme les lois scolaires qui, dans de nombreux pays d'Europe, donnent une place dominante à l'enseignement en anglais. La défense du français par les Québécois est celle d'une langue que les hasards de la géographie ont ouverte à l'océan et à la mer, tout en ne l'empêchant pas de voisiner sur 2350 kilomètres de frontières terrestres, dans d'autres directions, avec diverses langues d'Europe. Son ouverture aux mers l'a répandue sur tous les continents. Le français n'apparaît plus comme une langue nécessairement liée au pouvoir » (HAGEGE, 1994 : 112).

Responsables de la transmission garantie d'une langue de qualité, les enseignants attendent des directives claires et réalistes, émises par des institutions gouvernementales. Le concept *langue de l'enseignement* prend maintenant la place qui lui est due dans tout débat sur la coexistence des normes en situation pédagogique. L'équipe de rédaction de *Terminogramme*, bulletin de recherche et d'information en aménagement linguistique et en terminologie, a consacré tout un dossier à la norme du français au Québec et à ses perspectives pédagogiques. Si le consensus semble réalisé en ce qui concerne le français écrit, il est loin de l'être dans la langue orale. On a remarqué dans les universités les réticences des futurs maîtres à modifier leur expression orale comme si toute tentative de ce genre étaient une atteinte à l'intégrité personnelle. Pour combattre efficacement les déficiences de l'expression orale des futurs maîtres, on a formulé les exigences auxquelles les directives attendues doivent répondre :

> « Les directives en matière de qualité de la langue orale devraient n'être ni trop populistes, ni trop puristes. La prise de position claire en faveur d'une langue orale de qualité doit cependant être faite dans le respect des

BDD-A5779 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:01:05 UTC)

variétés ; elle devrait notamment tenir compte entre l'usage naturel de la langue et la capacité de s'ajuster linguistiquement aux diverses situations de communication.

En second lieu, il serait important que les futurs maîtres aient l'occasion de réfléchir sur les rapports entre langue et société. La société québécoise est marquée depuis toujours par ces rapports qui l'ont identifiée, qui la distinguent des sociétés voisines et qui conditionnent en bonne partie son développement. La langue française est bien davantage qu'une matière de curriculum. Le futur maître doit comprendre l'obligation qu'il a de fournir à tous ses élèves les moyens d'acquérir une langue de qualité, orale et écrite, une langue qui facilite leur avancement social, l'accès à l'information et à la culture, l'ouverture au monde, qui leur permette de transmettre leur pensée, de communiquer efficacement avec tous ceux qui partagent la même langue » (OUELLON-DOLBEC, 1999 : 18).

Il s'ensuit qu'au lieu d'imposer une norme étrangère par une pédagogie corrective, il vaut mieux que les maîtres et les élèves soient sensibilisés à la fonction sociale des normes linguistiques. Vue sous cet angle, la confrontation des normes au Québec soulève des problèmes similaires à ceux de toutes les zones de la francophonie, inclusivement de la France. Les imaginaires linguistiques des locuteurs ont un côté subjectif où les normes *prescriptives*, celles qui invoquent l'autorité d'une institution, que ce soit l'école ou bien l'Académie française, côtoient des normes communicationnelles de groupe, *indexantes*, génératrices d'*insécurité linguistique* (HOUDEBINE-Gravaud, 1998 : 28)

Se trouvant au cœur de l'action visant l'amélioration de la qualité de la langue, les enseignants assument la lourde responsabilité d'assurer une maîtrise du français qui corresponde aux besoins de la société québécoise et de la francophonie canadienne dans son ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

Boyer, H., *Sociolinguistique. Territoire et objets,* Delachaux et Niestlé, Lausanne et Paris, 1996.

Brent, E., Vers l'élaboration des normes pédagogiques du français enseigné au Québec, in *Terminogramme,* n° 91-92, Publications du Québec, Québec, 1999, p.117-130

Cajolet-Laganière, Hélène – Martel, P., *La Qualité de la langue au Québec,* Institut québécois de recherches sur la culture, Québec, 1995.

Hagège, C., *Le souffle de la langue. Voies et destins des parlers d'Europe,* Odile Jacob, Paris, 1994.

Houdebine-Gravaud, Anne-Marie, *Imaginaire linguistique : questions au modèle et applications actuelles,* in *Limbaje şi comunicare. Expresie şi sens,* vol. VIII, Junimea, Iaşi, 1998.

Laforest, Marty, *Etats d'âme, Etats de langue,* Nuit blanche éditeur, Québec, 1997.

Meney, L., *Dictionnaire québécois-français pour mieux se comprendre entre francophones,* Guérin, Montréal, 1999.

Ouellon, C. – Dolbec, J., La Formation des enseignants et la qualité de la langue, in *Terminogramme,* n° 91-92, Publications du Québec, Québec, 1999, p.5-20.

Plourde, M. (sous la dir.de), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie,* Fides, Montréal, 2000.

Villers, Marie-Eva de, *Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois,* Québec- Amérique, Montréal, 2005.

Walter, Henriette, *Honni soit qui mal y pense.L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais,* Robert Laffont, Paris, 2001.

BDD-A5779 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 11:01:05 UTC)